

Horaires pour le Collège Benjamin Franklin d'Epône **(à partir du 4 septembre 2024)**

Tous les Jours – Aller – Arrivée Collège à 8h20

L68 – A1	
Place Maréchal Juin	7h55

L69 – A1	
Place Grimplot	8h03
Les Ligneux	8h10

L70 – A1	
Chauffour	8h00
Les Liserettes	8h01
Bois de l'Aulne	8h03
Canada	8h05
Le Fourneau	8h08
Moulin à Vent	8h09
Saint Martin	8h12

L71 – A1	
Libération	8h03
Gare SNCF	8h08

L72 – A1	
Fontaine Lubin	7h58
La Villeneuve	8h03

L73 – A1	
Bout du Monde	7h57
Les Biches	8h05

Tous les Jours – Aller – Arrivée Collège à 9h20

EA L68 – A2	
Place Maréchal Juin	9h05
Bout du Monde	9h08
Gare SNCF	9h15
Les Ligneux	9h18

L69 – A2	
Libération	9h08
Place Grimplot	9h12
La Fontaine Lubin	9h14

L70 – A2	
Chauffour	9h05
Les Liserettes	9h06
La Villeneuve	9h07
Bois de l'Aulne	9h09
Canada	9h11
Le Fourneau	9h14
Moulin à Vent	9h15
Saint Martin	9h18

Retours – Départ Collège à 16h05

L68 – R1	
Les Ligneux	16h10
Gare SNCF	16h15
Place Maréchal Juin	16h25

L69 – R1	
Libération	16h10
Place Grimplot	16h13
La Fontaine Lubin	16h15

L70 – R1	
La Villeneuve	16h17
Les Liserettes	16h19
Chauffour	16h21

L71 – R1	
Moulin à Vent	16h10
Le Fourneau	16h15
Canada	16h20
Bois de l'aulne	16h22

L72 – R1	
Saint Martin	16h08
Les Biches	16h11
Bout du Monde	16h20

Retours – Départ Collège à 17h05

L68 – R2	
Place Maréchal Juin	17h15

L69 – R2	
Gare SNCF	17h13
Place Grimplot	17h18
La Fontaine Lubin	17h20

L70 – R2	
La Villeneuve	17h17
Les Liserettes	17h19
Chauffour	17h21

L71 – R2	
Moulin à Vent	17h10
Le Fourneau	17h15
Canada	17h20
Bois de l'Aulne	17h22

L72 – R2	
Saint Martin	17h08
Les Biches	17h11
Bout du Monde	17h20

L73 – R2	
Les Ligneux	17h10
Libération	17h15

Mercredi - Retour unique – Départ Collège à 12h40

L68 - RM	
Place Maréchal Juin	12h50

L70 - RM	
Les Liserettes	12h54
Chauffour	12h56
Les Ligneux	13h00

L72 - RM	
La Villeneuve	12h50

L74 - RM	
Libération	12h45

L69 - RM	
Gare SNCF	12h45
Place Grimplot	12h50
Fontaine Lubin	12h53

L71 - RM	
Les Biches	12h45
Bout du Monde	12h55

L73 - RM	
Saint Martin	12h43
Moulin à Vent	12h47
Le Fourneau	12h52
Canada	12h58
Bois de l'Aulne	13h00

Le titre de transport valide doit être présenté à chaque montée dans le car.

Un élève qui ne peut pas présenter sa carte se verra refuser l'accès au véhicule.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE TRANSPORT SCOLAIRE

Pendant le trajet, il est obligatoire de :

1. attacher sa ceinture de sécurité lorsque le véhicule de transport en dispose,
2. rester assis à sa place, ne la quitter qu'au moment de la descente quand le véhicule est à l'arrêt,
3. se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.

Il est interdit de :

- parler au conducteur sans motif valable,
- fumer ou utiliser allumettes et briquets,
- se pencher au dehors, jouer, crier, projeter quoi que ce soit,
- toucher les poignées, serrures ou dispositifs d'ouverture des portes ainsi que les issues de secours,
- emprunter les circuits scolaires à un autre arrêt que celui mentionné sur le titre de transport,
- de choisir son horaire de transport : l'élève doit emprunter le car présent dès sa sortie du collège sans attendre le car de la sortie suivante.

Par ailleurs, il est important de rappeler que :

1. toute détérioration commise par un élève sur un véhicule engage la responsabilité des parents. Les détériorations constatées seront à la charge des familles.
2. la politesse et la courtoisie sont exigées entre tous les usagers et employés des transports scolaires.

Tout manquement sera sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive des transports scolaires